

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom : EMULFOR

Code du produit : S92

Utilisation : usage industriel. Utilisé typiquement comme liant.

Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale : SARL ATLANTIC CHIMIE INDUSTRIE

Adresse : ZAC DE GESVRINE – 12, rue Ampère – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE.

Téléphone : 02.40.37.71.12. Fax : 02.40.37.74.73. Mail : aci.nantes@orange.fr

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composant | Quantité | Classification | Numéro CAS | Numéro CE |
|------------------------------|------------|------------------|--------------|----------------|
| Eau | 50.0-60.0% | Non classé | 7732-18-5 | 231-791-2 |
| Copolymère styrène-butadiène | 40.0-50.0% | Non classé | Confidentiel | Non applicable |
| Di sec-butylphénol éthoxylé | <2.5% | Xn :R22 ;Xi :R41 | 53964-94-6 | Non applicable |
| Propylène glycol | <7.5% | Non classé | 57-55-6 | 200-338-0 |

3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

4 - PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux à fond à grande eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer plusieurs minutes. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau :

Laver la peau à grande eau.

Inhalation : sortir la victime au grand air ; si des effets se manifestent consulter un médecin.

Ingestion : aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

Information à l'usage du médecin : Aucun antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction :

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

Techniques de lutte contre l'incendie :

Tenir les gens à l'écart. Isoler l'incendie et en interdire tout accès non essentiel. Pour éteindre des résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

Equipement de protection pour les intervenants :

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA) et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :

Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. Lorsqu'il brûle le produit sec génère une dense fumée noire.

Produits de combustion dangereux :

Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre sans s'y limiter : dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Fumée dense. Composés organiques.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :

Si possible, récupérer le produit déversé. Dans l'impossibilité de le récupérer, il faut alors utiliser des méthodes appropriées pour le nettoyage. Absorber avec des matières telles que : argile, sable, sciure de bois, vermiculite. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. L'eau peut être utilisée pour le nettoyage final de la zone d'information, consulter la section 13, CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Précautions personnelles :

Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle.

Précautions environnementales :

Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12, Information écologique.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipulation générale :

Eviter un contact prolongé ou répété avec la peau.

Stockage

Entreposer entre 4,4°C (40°F) et 43,3°C (110°F). une fois gelé, le produit peut coaguler lorsqu'il atteint 0°C (32°F). Une odeur de bactéries peut se dégager du produit lorsqu'il est entreposé à long terme. Aucun problème de sécurité connu.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition

| Composant | Liste | Type | Valeur |
|------------------|-------|---------------------------------|---------|
| Propylène glycol | WEEL | VME Vapeurs totales et aérosols | 50 ppm |
| | WEEL | VME Aérosols | 10mg/m3 |

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité. Les lunettes de sécurité doivent être conforme à la Directive 89/686/CEE Catégorie 2.

Protection de la peau : porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

Protection des mains :

Utiliser des gants homologués EN374 résistant aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethyl vinyl alcool laminé (« EVAL »). Chlorure de polyvinyle (PVC ou vynile). Viton. Exemples de matières acceptables pour des gants étanches : Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel (« latex »). Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Néoprène. Eviter de porter des gants en alcool polyvinyle (« PVA »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 120 minutes selon la norme EN374) sont recommandés. AVIS : le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir en compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres) : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations ; dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire :

Les concentrations atmosphériques devraient être maintenues sous les normes d'exposition. Lorsqu'une protection respiratoire est requise pour certaines opérations, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Dans les atmosphères empoussiérées ou en présence de brouillards, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Utiliser l'appareil respiratoire filtrant homologué CE suivant : filtre combiné contre les vapeurs organiques et contre les aérosols, type AP2.

Ingestion :

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de la nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation :

Assurer une ventilation générale et/ou une ventilation locale par aspiration afin de maintenir les concentrations sans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Dispersion

Couleur : blanc

Odeur : Caractéristique

Point d'éclair vase clos : sans objet. Produit à base aqueuse

Limites d'inflammabilité dans l'air : inférieure : aucune donnée d'essais disponible

supérieure : aucune donnée d'essais disponible

Température d'auto-inflammation : sans objet. Produit à base aqueuse.

Tension de vapeur : 17.5mmHg@20°C *Bibliographie* (eau)

Point d'ébullition (760 mmHg) : 100°C *Bibliographie* (basée sur l'eau)

Densité de vapeur (air=1) : 0.6 *Bibliographie* vapeur d'eau

Densité (H₂O=1) : 0.95 – 1.10 *Estimation*

Point de congélation : 0°C *Bibliographie* (eau)

Point de fusion : 0°C *Bibliographie* (eau)

Solubilité dans l'eau (en poids) : miscible à l'eau en toutes proportions

pH : 10.0-11.5 *Estimation*

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/instabilité

Conditions à éviter : peut coaguler sous le gel. Les résine sèche est combustible.

Substances incompatibles : l'ajout de produits chimiques, comme des acides ou des sels métalliques multivalents peut provoquer une coagulation.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas

Décomposition thermique : les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devraient pas provoquer d'effets nocifs. Pour un ou des produits semblables DL50, rat :>5,000mg/kg

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire. Des lésions cornéennes sont peu probables.

Contact avec la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale. Le produit peut coller à la peau et provoquer une irritation lorsqu'on le retire.

Absorption cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Pour un ou des produits semblables DL50, rat :>2,000mg/kg.

Inhalation

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux vapeurs n'est à prévoir. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

DEVENIR CHIMIQUE

Mouvement et répartition

Etant donné le poids moléculaire élevé du produit, aucune bioconcentration du composant polymérique ne devrait se produire. Les dispersions de latex coloreront l'eau d'un blanc laiteux

Persistance et dégradabilité

Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. Le composant polymérique ne devrait pas se dégrader biologiquement.

ECOTOXICITE

Basé en grande partie ou complètement sur l'information concernant un ou des produits similaires. Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse pour les organismes aquatiques (CL50/CE 50/CI 50 supérieure à 100mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

NE JETER DANS AUCUN EGOUT NI SUR LE SOL NI DANS AUCUN PLAN D'EAU. Eliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

ROUTE ET RAIL

NON REGLEMENTE

MER

NON REGLEMENTE

AIR

NON REGLEMENTE

VOIES DE NAVIGATION INTERIEURES

NON REGLEMENTE

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

Classification CE et informations sur l'étiquetage utilisateurs.

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

Remarques selon l'annexe V de la Directive 1999/45/CE.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2 :

R22 : Nocif en cas d'ingestion

R41 : Risque de lésions oculaires graves

Légende

| | |
|-----------|---|
| N/D | Non disponible |
| P/P | Poids/poids |
| VLEP | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle |
| VLE | Valeur Limite d'Exposition |
| VME | Valeur limite de Moyenne d'Exposition |
| « ACGIH » | « American Conference of Governmental Industrial Hygienists Inc » |
| | |